



## Projet Cool Region

### Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> comité consultatif 15 juin 2007

Présents :

Nom	Prénom	Fonction	Organisme
BELMONT	Yves	Conseiller pour l'architecture	DRAC
CENA	Dominique	Directeur	CENA INGENIERIE
CALLARD	Ronan	Chargé de mission	ADIL 26
CHANUSSOT	Laurent	Chargé de mission	RAEE
CORON	Yves	Directeur	SIGERLY
DELACROIX	Céline	Chargée de projets Déchets et Energie.	CG DU RHONE
FILFLI	Sila	Docteur ingénieur de recherche	Ecole des Mines Paris
GHEWY	Etienne	Chargé de mission Energie	CR RHONE-ALPES
GRIGNON-MASSE	Laurent	Doctorant	Ecole des Mines Paris
LE BARS	Yves-Alexis	Ingénieur	AICVF R.A.
POIZE	Noémie	Chargée de mission	RAEE
RICHARD	Mickael	Chargé de mission Agenda 21	CG DE L'ISERE
THINARD	Jacky	Chargé de mission	SIEL
COLLET	Emmanuel	Directeur	H3C-Energies
GONNELAZ	David	Chargé de mission	ALE Grenoble
BOUVARD	Denis	IRE	DRAS RA

## **Tour de table : présentation des membres du comité consultatif**

### **1) Présentation du projet Coolregion par Laurent Chanussot**

#### **Le projet**

Le projet COOL REGION fait partie de l'appel à projet Européen EIE (Energie Intelligente pour l'Europe).

Il associe 7 régions d'Europe

#### Objectifs :

- aborder l'efficacité énergétique dans la climatisation des bâtiments neufs et existants, domaine qui prend de plus en plus d'importance, notamment dans la perspective des changements climatiques
- améliorer la prise en compte de la problématique du rafraîchissement/climatisation par les acteurs régionaux

#### Cibles :

Acteurs politiques et réglementaires (Elus, Collectivités et administrations, Agences de l'énergie et associations, Centres de recherche et universités)

Acteurs du bâtiment (Maitres d'ouvrages privés et publics, Architectes et bureaux d'étude)

Utilisateurs et entreprises

#### **Contenu du projet**

##### Contexte et choix stratégiques

- Analyse dans chaque région
  - Bilan des enjeux
  - Détection des acteurs principaux
  - Elaboration d'une stratégie et d'une cible principale

##### Acquisition de données et outils

- Données de benchmarking
- Exemples de référence
- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques

##### Application et dissémination

- Projet pilote dans chaque région

### **2) Cas des maisons de retraite**

Les maisons de retraite constituent un enjeu particulièrement sensible du fait :

- des mesures réglementaires prises suite à la canicule de 2003 qui se sont traduites par
  - o des recommandations de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement (31 mai 2004) pour rafraîchir un espace à l'intérieur des établissements d'accueil des personnes âgées
  - o l'arrêté du 11 juillet 2005 fixant les dispositions à respecter pour le rafraîchissement de l'air dans les établissements de santé
- du réchauffement climatique qui va provoquer de plus en plus de canicules
- des problématiques sanitaires posées par le rafraîchissement de l'air
- de la sensibilité particulière des personnes âgées et de leur mobilité réduite
- de l'influence que peuvent avoir les collectivités et particulièrement les Conseils Généraux dans les prescriptions des nouvelles constructions

Le débat engagé entre les participants met en évidence qu'en l'état actuel, les besoins de rafraîchissement sont faibles dans les maisons de retraite et que cela ne constitue pas encore pour elles un axe prioritaire. Les échanges montrent aussi que le réchauffement climatique va obligatoirement faire du rafraîchissement une question importante pour les établissements dans un proche avenir comme le montre l'arrêté de 2004 et la tendance sur les nouveaux bâtiments. Il est aussi indiqué que les autres partenaires travaillent sur d'autres cibles et que leurs résultats seront utilisables et que beaucoup des éléments établis sur les maisons de retraite seront transposables à d'autres types de bâtiment.

### **3) Campagne d'audits**

Le Comité valide le projet d'un programme d'audit sur des maisons de retraite pour :

- établir une base de données de références
- recueillir des propositions d'améliorations concrètes pour établir le guide de recommandations

Il est précisé que les audits doivent porter sur l'ensemble des besoins énergétiques.

Les conseils généraux présents ou représentés (Isère, Drome, Rhône, Loire) se montrent intéressés.

#### Nombre d'audits

Il est proposé des programmes d'audits de 5 à 10 établissements par département

#### Cibles des audits :

La discussion met en évidence :

- \* que la cible serait les EHPAD mais pas les logements foyers et les unités de soin longue durée dépendant des hôpitaux
- \* que les bâtiments audités doivent avoir un programme de travaux dans les 3 ans à venir afin que les audits puissent avoir des suites en terme de réalisation
- \* l'intérêt de choisir un panel de bâtiments audités représentatif du parc et des situations pouvant être rencontrées.

En particulier, il serait souhaitable de partager les audits entre des bâtiments :

- publics et privés
- anciens ou récents
- avec différentes localisation (en ville, en campagne)
- de taille différentes
- sur lesquels rien n'a été fait ou quelques travaux fait ou avec des projets de rénovation

Le choix pourrait se faire en concertation avec le schéma gérontologique de chaque département.

#### Cahier des charges

Le cahier des charges serait le cahier des charges d'audit énergétique de l'ADEME avec un ajout concernant le confort d'été incluant (si possible en terme de coût) une étude thermique dynamique qui permet une approche précise en terme de confort d'été.

#### Maîtrise d'ouvrage du programme

Il semble préférable que les conseils généraux soient maîtres d'ouvrage des audits par départements afin de limiter les interlocuteurs et de faciliter le montage administratif. Dans la Loire, le SIEL doit voir s'il peut assurer la maîtrise d'ouvrage d'un programme et se coordonner avec le Département. Dans la Drôme, l'ADIL assure la relation avec le Département.

### Financement

Les audits seraient financés à 70% par l'ADEME et la Région dans le cadre des aides de droit commun. La demande serait faite par chaque département séparément.

Le financement des 30% restant serait à charge des établissements ou des Conseils généraux.

### Rôle de Rhônalénergie-Environnement

Rhônalénergie-Environnement aurait à charge :

- de collecter des exemples d'audits réalisés ses dernières années
- de préparer un cahier des charge commun
- d'assurer une cohérence d'ensemble et d'assister les départements dans le montage du programme (réunions entre les services, choix des cibles, demandes de subventions...) et son suivi (comité de pilotage départemental ?, assistance technique sur les études si nécessaire...)
- d'assurer la synthèse des résultats et la mise en forme d'une guide de recommandations pour l'existant à l'usage des maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres et gestionnaires

L'Ecole des Mines peut apporter un appui méthodologique sur la base des travaux qu'elle a menés sur ces thématiques de confort d'été.

### Echéances

Les programmes pourraient être montés dans l'été avec un choix des cibles, devis et demandes de subventions en septembre/octobre pour des études à réaliser en novembre/décembre.

### **Cas des bâtiments neufs**

Pour le neuf nous proposons de traduire les recommandations en terme de prescriptions pouvant être intégrées par les Départements en direction des maîtres d'ouvrages.

La DRASS prépare un guide de recommandations et les résultats du travail mené dans ce programme pourraient constituer la base de la partie 'énergie'/confort d'été du guide.

### **4) Projet de référence**

Le programme prévoit enfin d'appliquer concrètement les outils élaborés sur un exemple réel qui sera accompagné de l'esquisse à la réalisation et deviendra une référence de confort d'été à consommation maîtrisée.

Deux projets sont proposés :

- DRASS : Projet neuf sur Neuville sur Saône
- CENA Ingénierie : Projet sur Chambéry

**La prochaine réunion du comité de pilotage aura lieu en octobre 2007.**